

Philippe de Villiers s'en prend aux religieuses

02-11-2006

Philippe de Villiers, Mouvement Pour la France, propose d'interdire le port du voile islamique dans la rue et tous les lieux publics. Que propose-t-il pour les religieuses catholiques ?

Le bon sens de Philippe de Villiers a encore frappé : voici une proposition de l'élu pour lutter contre le communautarisme et plus particulièrement le communautarisme islamique dans la société française : "Dans une interview parue jeudi dans le Figaro, le président du Mouvement pour la France a dénoncé «l'avancée du communautarisme en France», en évoquant notamment le cas du professeur Robert Redeker, «menacé de mort pour avoir critiqué l'Islam». «Les musulmans sont bien sûr libres de pratiquer leur foi, mais ils doivent respecter les lois de la République et nos modes de vies», assure-t-il, ajoutant que «ce n'est pas la France à s'adapter à l'Islam, c'est l'Islam à s'adapter à la France». «Le voile islamique est le symbole de la soumission de la femme et porte atteinte à sa dignité. C'est aussi un obstacle à l'appartenance à la communauté nationale», affirme aussi le député européen.

«La France n'a pas vocation à devenir une terre d'Islam», a-t-il également déclaré sur itélé, affirmant que «80% des jeunes femmes qui portent le voile, le portent sous la contrainte, ou pour se protéger».

Concernant l'interdiction du voile dans les lieux publics, «la France est le seul pays où le débat n'est pas ouvert», a assuré le dirigeant nationaliste, évoquant les pays du nord de l'Europe, ou la Tunisie.

Se posant en «dernier défenseur de la République contre le communautarisme islamique», l'ancien député de Vendée a finalement déclaré: «Il est urgent que sur le territoire français, nous francisions nos modes de vies, nos lois». Si Les musulmans sont bien sûr libres de pratiquer leur foi, alors ils sont libres comme le reconnaît lui même le nationaliste français, donc doit-on légiférer et leur ôter ainsi cette liberté individuelle sous prétexte de franciser la loi et d'imposer les valeurs françaises à tous ? en l'occurrence cette valeur appelée la laïcité, séparation de l'Etat et de l'Eglise Catholique et donc séparation de l'état et de la religion en général, et permettant l'égalité notamment religieuse à l'école. On voit d'ici les amendements qu'une telle loi déchaînerait, proposant l'interdiction du port du vêtement de la religieuse catholique, de la coiffe créole des matadors, de la médaille miraculeuse de Lourdes ou de la petite croix, des dreadlocks rastas, du turban sikh... Il est certains que si comme le prétend l'homme politique, les musulmanes qui portent le voile le font par soumission (à qui ? à Dieu ? à l'homme ? à leur religion ? à leur éducation ?) ou pour se protéger, ce n'est pas une loi française qui les soustraira à cette oppression. Et que faire de celles qui le portent par conviction religieuse qui se retrouveraient du coup hors la loi ? On reste confondu devant l'absence de réalisme, la mauvaise foi ou plutôt le calcul politique de M. Philippe de Villiers prêt à entraîner son camp dans un débat qui ne fera qu'attiser le communautarisme et lui permettre par cette manipulation de tirer son épingle du jeu aux prochaines élections.